

Menace de mort à répétition

Par parfaitalexandre, le 27/01/2013 à 10:30

Bonjour Messieurs,

Je fais face à une situation très critiques dont il me faut avoir certaines informations à la situation qui m'incombe.

- -Durant la période du 29/12/12 au 01/01/13, je recevais des menaces de mort provenant d'un numéro que je connais bien.
- -La journée du 02/01/13, j'y étais obligé d'aller lui porté plainte à la Gendarmerie Nationale pour leur révéler les différents faits. Cette personne a été convoqué en présence du Commandant de Brigade et du Procureur de la république. Après différentes auditions, elle ne s'est pas retenu de dire sans retenu en présence des autorités "qu'elle devrait me faire du mal et préférait aller en prison pour cette acte". Les autorités m'ont demandé de rédiger une plainte afin qu'elle soit transmise au parquets. Après conseil de mes parents, ils m'ont dit de laissé et plutôt observé la situation.
- -La soirée du 19/01/13, pendant que j'étais invité à l'anniversaire d'un collègue de travail, quelques heures après, j'ai remarqué que cette personne était sur les lieux, j'y étais obligé de quitter les lieux, pour éviter les éventuels problèmes. Pendant que j'étais dehors au ligne avec ma fiancée, elle vient m'agresser. En me débattant sans succès , j'étais obligé de la frapper un coup de genou au visage, puis mes collègues (témoins) qui étaient dehors ont intervenu. Plus de 400 m plus loin, elle revient me tirer par l'arrière du collet et continue à m'agresser. En me débattant sans succès , je lui ai poussé pour me libérer, vue qu'elle avait des chaussures hautes , elle est tombée sur la chaussé en perdant 05 dents. Et deux (2) hommes qui sont ses amis viennent m'agresser pour me donner la mort. Suite à cette agression les deux hommes sont allés se munir l'un d'un couteau et l'autre d'une barre de fer. D'une voie lointaine, j'entends une personne me prendre la fuite.je me suis poser les questions:
- Ces deux hommes étaient-ils là par simple hasard ?
- Et sur qui comptait-elle pour me donner la mort ce jour là ?
- -Le lendemain je suis allé lui porté plainte, suite aux menaces de mort qui sont passés à l'acte contre elle et X (les agresseurs), tout en joignant et imprimant les menaces mort qui ont été transmis à la Gendarmerie Nationale, et la Justice. J'ai toutes les preuves relatant ces menaces de mort.

J'AIMERAI PRENDRE CONNAISSANCE DES DIFFERENTES CHANCES QUI SONT DE

MON COTE AFIN QUE JE GAGNE LE PROCES SVP
BONNE COMPREHENSION